

POSTES D'ACCUEIL
pour
Internes et Assistants (AHU et CCA)
et
Vétérinaires



Guide du Candidat
(EDITION 2019)

DRH / SDPCIT
DESP

Conditions pour postuler

Cursus :

Postes d'accueil pour Internes et Assistants :

Ces postes d'accueil sont destinés à des internes, chefs de clinique assistants ou assistants hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens ou odontologistes, issus d'un établissement de santé du service public hospitalier ayant une mission d'enseignement et de recherche (centre hospitalier universitaire ou centre de lutte contre le cancer). Le contrat poste d'accueil permet au lauréat de réaliser un doctorat en sciences.

Au titre de la session 2019, vous devez être :

→ Titulaire d'un Master Recherche **et** de la thèse d'exercice au plus tard à la date de prise de fonction (cf. modalités de recrutement).

ET → pour les Internes : être en cours ou en fin d'internat (2018 ou 2019)

OU → pour les Assistant (AHU et CCA) : avoir validé la totalité de votre internat depuis 5 ans au maximum au 1er novembre 2019.

Postes d'accueil pour Vétérinaires :

Ces postes d'accueil sont destinés à des jeunes vétérinaires issus des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV). Le contrat poste d'accueil permet au lauréat de réaliser un doctorat en sciences.

Au titre de la session 2019, vous devez être :

→ titulaire du diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV) depuis moins de 5 ans,

ou d'un Master Recherche au plus tard à la date de prise de fonction (cf. modalités de recrutement).

Structure d'accueil :

Le laboratoire d'accueil doit être une unité de recherche de l'Inserm.

Pour vous aider dans votre démarche de recherche du laboratoire d'accueil, vous pouvez contacter le département de l'évaluation et du suivi des programmes (DESP) dont les coordonnées figurent en page 8 du présent guide.

Vous pouvez également consulter le site de la « BIR » : <http://bir.inserm.fr> pour obtenir la liste des laboratoires correspondant à votre domaine de recherche.

L'examen de la candidature

Il comporte 2 étapes :

- une présélection par examen du dossier de candidature,
- une audition par un comité ad hoc composé d'hospitalo-universitaires et de chercheurs.

La sélection des candidats est fondée sur les critères suivants :

- qualité scientifique du projet de recherche et son adéquation avec celui du laboratoire d'accueil
- cursus du candidat, travaux de recherche et publications
- projet professionnel du candidat argumenté par une lettre de motivation
- qualité du laboratoire d'accueil et de l'encadrant doctoral
- adéquation du projet aux missions de l'Inserm et de l'institut thématique dont relève le projet

Déroulement de l'audition des candidats :

→ Durée de l'audition **20 minutes**

Les auditions incluront :

- Une présentation de 10 minutes au cours de laquelle le candidat se présente, expose son projet de recherche et précise au jury l'intérêt du poste d'accueil pour sa formation et le déroulement de sa carrière future.
- Un entretien de 10 minutes avec le comité de sélection.

Les convocations aux auditions sont envoyées (par courrier simple) à l'adresse postale (personnelle) indiquée dans le formulaire d'inscription au moins 15 jours avant la date prévue.

Dans votre exposé, il est conseillé de faire ressortir de façon prioritaire les raisons spécifiques qui motivent votre demande d'un poste d'accueil dans un laboratoire Inserm (unité, équipe...).

La présentation de votre projet de recherche devra mentionner clairement les objectifs scientifiques poursuivis et les raisons pour lesquelles vous estimez que le laboratoire dans lequel vous souhaitez être accueilli(e) vous permettra de les atteindre.

Il conviendra bien sûr, que vous fassiez état de votre formation universitaire et hospitalière et des contacts que vous avez pu avoir, théoriques ou pratiques, avec la recherche.

Organisation pratique de l'audition :

Les auditions auront lieu au mois de juin (première quinzaine).

Un vidéo-projecteur relié à un PC portable Inserm sera à votre disposition.

Les ordinateurs portables personnels ne sont pas autorisés.

Votre présentation devra être fournie au format PDF ou Microsoft Powerpoint édition Office 2010 (.ppt) sur support CD ou sur clef USB (nous vous recommandons d'avoir au minimum un support en double).

Les PC portables Inserm de présentation pour les auditions sont configurés comme suit :

Système d'exploitation : Microsoft Windows 7 ou Microsoft Windows XP

Suite bureautique : Microsoft Office 2010 (Word/Excel/Powerpoint)

Logiciel tiers : Adobe Reader (PDF)

Un poste informatique (MS 7 ou XP, MS Office 2010 et Adobe Reader) équivalent au poste de présentation utilisé pour les auditions, sera à votre disposition dans la salle d'accueil ; il est fortement conseillé de faire un test préalable pour éviter tout problème de compatibilité lors de votre audition.

Communication des résultats :

Les résultats (liste des candidats pré-sélectionnés et liste des lauréats) sont affichés sur le site eva3 : <https://www.eva3-accueil.inserm.fr>

– rubrique Résultats / Appels à Projets

La liste des lauréats 2019 sera affichée sur le site Eva début juin 2019.

De plus, un courrier est envoyé à tous les candidats quels que soient leurs résultats.

Modalités de recrutement

Les candidats retenus devront prendre leurs fonctions entre le 1^{er} novembre et le 15 décembre de l'année de l'appel à candidatures, dans une unité de recherche de l'Inserm.

Le contrat poste d'accueil sera géré et mis en place par la délégation régionale du laboratoire d'accueil (cf. annexe - liste des délégations régionales).

Durée du contrat :

La durée du contrat (CDD) est fixée à 2 ans à plein temps.

Ce contrat peut être renouvelé à titre exceptionnel pour une année supplémentaire, après évaluation et audition (sous réserve de faire acte de candidature au cours de la deuxième année de contrat).

Rémunération :

La rémunération est déterminée selon l'ancienneté, le statut du bénéficiaire et son échelon : interne, ancien interne, hospitalo-universitaire (CCA, AHU), ancien hospitalo-universitaire...

► Rémunération **brute*** poste d'accueil pour internes et assistants :

→ de 2 299 € à 3 475 €

► Rémunération **brute*** poste d'accueil pour vétérinaires :

→ de 2 196 € à 2 505 €

* rémunération calculée sur la base d'une indemnité de résidence égale à 3 % du traitement mensuel brut - zone de résidence 1

Remarque :

Il est possible, en complément du contrat poste d'accueil Inserm, d'exercer une activité complémentaire (vacations hospitalières) dans la limite du cadre réglementaire et sous réserve de l'accord du directeur de laboratoire d'accueil et de la délégation régionale Inserm de rattachement (autorisation de cumul d'emplois et de rémunérations).

Procédure de candidature

Le dossier en version électronique peut être téléchargé à partir du site EVA <https://eva3-accueil.inserm.fr> - Rubrique « Appels à projets ».

Toute demande de dossier nécessite au préalable **une inscription en ligne depuis le site** (cf. guide ETAPE).

Il est impératif d'effectuer les étapes de candidature (étape 0 à 3) dans les délais impartis. Nous vous rappelons que le dossier est considéré complet uniquement si l'ensemble des documents qui le constituent en version électronique a été déposé sur EVA.

La date limite de validation du dossier de candidature est fixée **au 4 mars 2019 à 17 heures.**

Attention : Les documents nécessitant des signatures doivent être numérisés après avoir été remplis et signés.

Tout dossier électronique incomplet sera automatiquement rejeté.

Si vous rencontrez des difficultés techniques, n'hésitez pas à contacter notre service HOTLINE (télé-assistance) au : +33.(0)1.55.74.31.95 ou à l'adresse eva@inserm.fr

Quelles sont les pièces constitutives de la candidature ?

Le dossier « Postes d'Accueil » est constitué de 6 fiches intitulées comme suit :

1. Ma candidature, 2. Etat Civil, 3. Coursus, 4. Souhait d'affectation, 5. Résumé / Motivations, 6. Documents à joindre.

Le candidat ne doit pas renseigner le "CV électronique" accessible via l'onglet "MON CV" (visible en permanence sur l'interface).

Pour compléter la fiche « Documents à joindre », vous devez télécharger les éléments du dossier de candidature accessibles depuis la fiche du même nom.

Les éléments de la fiche « Documents à joindre », comportent :

⇒ **2 documents** à télécharger pour les candidats : Dossier scientifique et Accord signé du directeur du laboratoire d'accueil.

Avant de valider et transmettre électroniquement votre dossier de candidature, assurez-vous que tous les éléments et les fiches ont bien été enregistrés (illustré par une encoche verte (cf. document d'aide technique).

Valider le dossier de candidature : la date limite de validation du dossier de candidature est fixée au 4 mars 2019 à 17 heures.

Il n'y a pas de dossier en version papier à envoyer à l'Inserm : la candidature est uniquement constituée des fiches saisies en ligne, du « Dossier scientifique » et de « l'Accord signé du directeur du laboratoire d'accueil », ces derniers documents étant déposés électroniquement dans l'appliquatif EVA3.

Les contacts

- Pour toutes questions relatives à l'appel d'offres, vous pouvez contacter :

Le Département des Ressources Humaines (DRH / SDPCIT) :

Tél : 01.44.23.62.19 (Marc Cressant – marc.cressant@inserm.fr)

Le Département de l'Evaluation et du Suivi des Programmes (DESP) :

Tél : 01.44.23.67.07 (Christiane Durieux – christiane.durieux@inserm.fr)

-
- En cas de problèmes techniques rencontrés sur EVA, vous pouvez contacter le service HOTLINE EVA :

Hotline EVA

Tél : +33.(0)1.55.74.31.95

Courriel : eva@inserm.fr

Annexe

Les délégations régionales de l'Inserm

REGIONS

DR BORDEAUX - Nouvelle-Aquitaine

Inserm – Responsable Ressources Humaines : Mme Lucie BESSE
Institut François Magendie – 146 rue Léo Saignat
33077 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 57 57 36 15 / Fax : 05 57 57 36 26
courriel : polerh.BORDEAUX@inserm.fr

DR LILLE - Nord-Ouest

Inserm – Responsable Ressources Humaines : M. Steve MBAYE
1 avenue Oscar Lambret – BP 90005 – 59008 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 29 86 73 / Fax : 03 20 29 82 26
courriel : steve.mbaye@inserm.fr

DR LYON - Auvergne-Rhône-Alpes

Inserm – Responsable Ressources Humaines : Mme Virginie FARRE
Centre Hospitalier Le Vinatier – Bâtiment 452 – 95 boulevard Pinel
69675 BRON CEDEX
Tél : 04 72 13 88 29 / Fax : 04 72 13 88 28
courriel : virginie.farre@inserm.fr

DR MARSEILLE - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Responsable Ressources Humaines : M. Vincent AUDIBERT
18 avenue Mozart - BP 172 - 13276 MARSEILLE CEDEX 9
Tél : 04 91 82 70 40 / Fax : 04 91 82 70 46
courriel : vincent.audibert@inserm.fr

DR MONTPELLIER - Occitanie Méditerranée

Responsable Ressources Humaines : Mme Marie-Anne STAUB
60 rue de Navacelles - 34394 MONTPELLIER CEDEX 5
Tél : 04 67 63 70 80 / Fax : 04 67 63 70 89
courriel : marie-anne.staub@inserm.fr

DR NANTES - Grand Ouest

Inserm – Responsable Ressources Humaines : Mme Marie DEMATHIEU
63 quai Magellan – BP 32116 – 44021 NANTES CEDEX 1
Tél : 02 40 20 92 39 / Fax : 02 40 47 77 01
courriel : marie.demathieu@inserm.fr

DR STRASBOURG - Est

Inserm – Responsable Ressources Humaines : Mme Anna LAZAR
5 rue Jacob Mayer – BP10005 - 67037 STRASBOURG CEDEX 2
Tél : 03 88 10 86 56 / Fax : 03 88 10 86 69
courriel : anna.lazar@inserm.fr

DR TOULOUSE - Occitanie Pyrénées

Inserm – Responsable Ressources Humaines : Mme Sylvie REDOULY
CHU Purpan - BP 3048 - 31024 TOULOUSE CEDEX 3
Tél : 05 62 74 83 52 / Fax : 05 61 31 97 52
courriel : helene.calmes@inserm.fr

REGION PARISIENNE

Inserm - DR PARIS 5

Responsable Ressources Humaines :
Mme Marie-Noëlle POGER
2 rue d'Alésia - 75014 PARIS CEDEX
Tél : 01 40 78 49 43 / Fax : 01 40 78 49 96
courriel : marie-noelle.poger@inserm.fr

Inserm - DR PARIS 6 / PARIS 12

Responsable Ressources Humaines :
Mme Muriel FORT
8, rue de la Croix-Jarry - Bâtiment A - 75013 Paris
Tél : 01 48 07 34 25 / Fax : 01 48 07 33 97
courriel : muriel.fort@inserm.fr

Inserm - DR PARIS 7

Responsable Ressources Humaines :
Mme Sabrina SAHNOUN
Les Mercuriales – Tour Levant
40 rue Jean Jaurès - 93176 BAGNOLET CEDEX
Tél : 01 43 62 27 13 / Fax : 01 43 62 27 30
courriel : sabrina.sahnoun@inserm.fr

Inserm - DR Paris 11

Pôle Ressources Humaines :
Bâtiment Claude Bernard – 84 rue du Général Leclerc
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX
Tél : 01 49 59 56 91 / Fax : 01 49 59 53 99
courriel : polerh.paris11@inserm.fr